



N° d'épreuve FFM — **59**
Moto-Club — **DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS**
N° d'affiliation — **2097**
Date — **SAMEDI 27 JUILLET 2019**
Lieu — **LAMOTHE LANDERRON**
Organisateur technique — **DYNAMIC MOTO CLUB**
E-mail — **dynamic.motoclub@gmail.com**
Téléphone — **06.77.36.71.76**

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LUCAS DAVANZO	Licence :	302140
Directeur de course adjoint	ELODIE PARADE	Licence :	317162
Délégué FFM	THIERRY BOUIN	Licence :	004708
Arbitre CCP	MARTY LAMOUREUX	Licence :	183628
Juge de départ	PHILIPPE LAMARQUE	Licence :	010220
Commissaire technique responsable	PATRICE CHAVERON	Licence :	059881

Article 3 Catégories & Engagements

★ Championnat de France

Championnat de France Long-Track
 Elite National Espoir 250cc

Championnat de France de Flat-Track

Championnat de France de Grass-Track Side-Car

Championnat de France de Speedway
 500cc 250cc

Championnat de France à l'Ancienne
 500cc 250cc

Championnat de France de Courses sur Piste
 Kids 85-129cc

Ligue Nationale de Speedway

★ Courses hors Championnat

↳ Long-Track/Grass-Track :

Inter sur invitation Open 85-129cc
 Européen sur invitation Side-Car 250cc Kids

↳ Speedway :

Inter sur invitation Européen sur invitation 500cc

↳ Short-Track :

Solo

↳ Flat-Track :

Solo

★ Championnat du Monde

Championnat du Monde de Long-Track
 Finale Qualif Challenge

Championnat du Monde de Speedway
 Speedway Speedway -21ans

★ Coupe du Monde

Coupe du Monde de Long-Track 250

Coupe du Monde de Speedway 250

★ Championnat d'Europe

Championnat d'Europe de Grass-Track

Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc

Championnat d'Europe de Side-Car

Championnat d'Europe de Speedway

Speedway Speedway - 21 ans

★ Trophée d'Or FIM

125cc

Engagement :

Site Internet — www.engage-sports.com
Contact — Gwenaëlle Amaro
Adresse — 74, Avenue Parmentier — 75011 Paris
Téléphone — 01 49 23 85 64
E-mail — gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **Docteur Jean Michel DUCOURNEAU**

Nombre de secouristes **8**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Hôpital le plus proche **MARMANDE**

Temps de trajet (en min) **10**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Stadium Patrick GORET**

Adresse **La Garenne - 33190 LAMOTHE LANDERRON**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **380**

Largeur minimum de la piste **14**

Nombre d'OC* **6**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **20/06/2019**

DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS
« La Mairie »

33190 LAMOTHE-LANDERRON

Tél/Fax : 05 56 61 72 94

Email : dynamic.motoclub@gmail.com

SIRET : 4414590300018

Visa de la Ligue

Date : **21 juin 2019**



Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date : **01/07/2019**

Numéro : **19/0682**





N° d'épreuve FFM ——— **59**
 Moto-Club ——— **DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS**
 N° d'affiliation ——— **2097**
 Date ——— **SAMEDI 27 JUILLET 2019**
 Lieu ——— **LAMOTHE LANDERRON**
 Organisateur technique - **DYNAMIC MOTO CLUB**
 E-mail ——— **dynamic.motoclub@gmail.com**
 Téléphone ——— **06.77.36.71.76**

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— **SAMEDI 27 JUILLET 2019**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
14H00	16H00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	2h
14h00	16h00	Contrôles techniques	Toutes catégories	2h
15h00	15h15	Réunion du Jury	N°1	15min
15h30		Briefing	Toutes catégories	
16h		Essais Libres	Toutes catégories	2 x 2min
		Manches	Kids + 250	
19h30	19h45	Réunion du Jury		15min
20h		Présentation pilotes		15 min
20h30		Manches	500 + 125	
22h30		Remise des Prix		
22h45	23h00	Réunion du Jury		15min



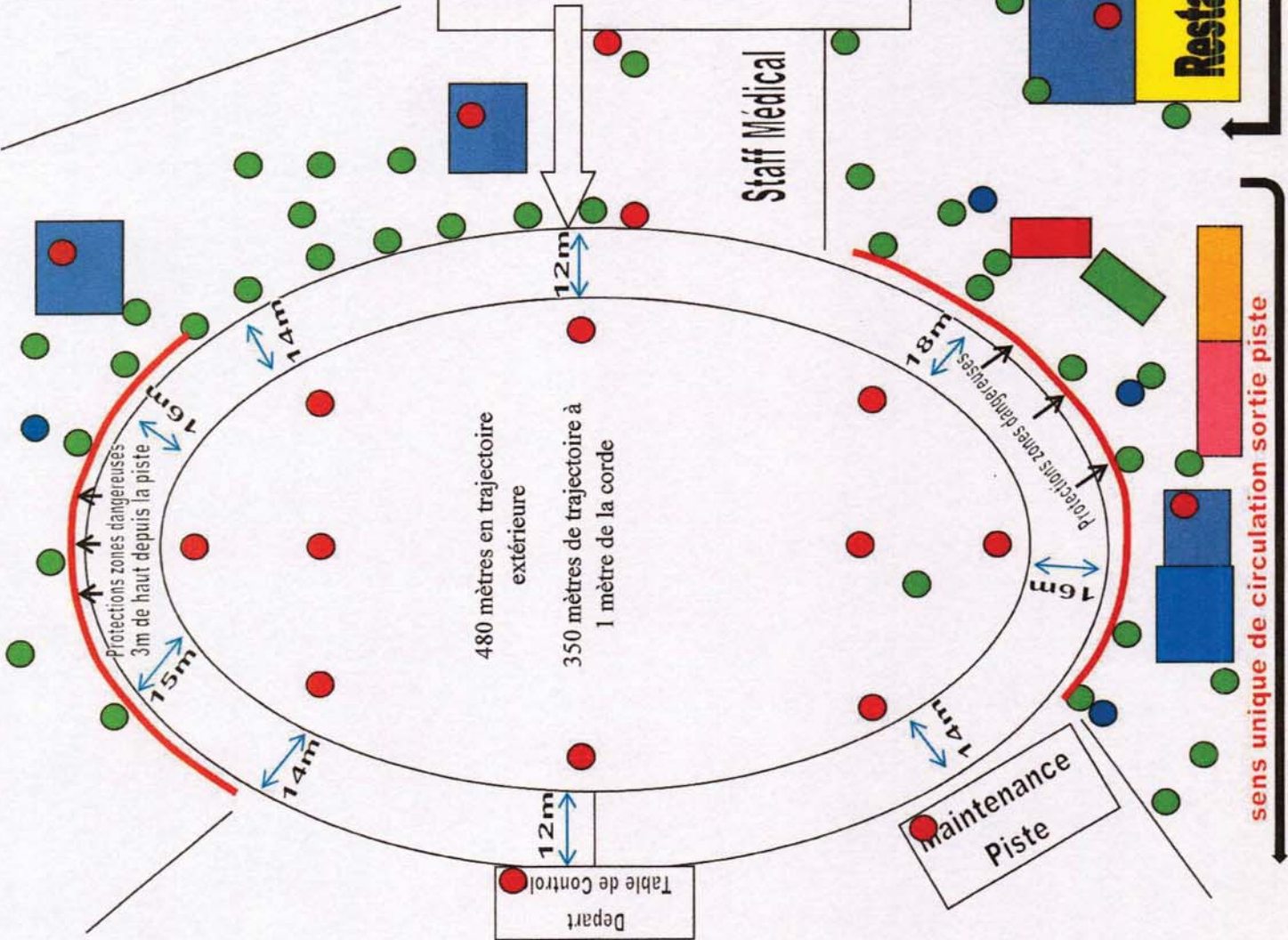
N° d'épreuve FFM	59
Moto-Club	DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS
N° d'affiliation	2097
Date	SAMEDI 27 JUILLET 2019
Lieu	LAMOTHE LANDERRON
Organisateur technique	DYNAMIC MOTO CLUB
E-mail	dynamic.motoclub@gmail.com
Téléphone	06.77.36.71.76

ANNEXE
Liste des officiels

REGLEMENT PARTICULIER 2019

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Arbitre	MARTY LAMOUREUX	183628
Directeur de course	LUCAS DAVANZO	302140
Directeur de course Adjoint	ELODIE PARADE	317162
DELEGUE FFM	THIERRY BOUIN	004708
Commissaire technique responsable	PATRICE CHAVERON	059881
Juge au départ	PHILIPPE LAMARQUE	010220
Commissaire de piste	Gilles BRANLAT	151160
Commissaire de piste	Stéphane GACHET	010800
Commissaire de piste	Jean Claude LAFARGE	077753
Commissaire de piste	Jacques LECUYER	302202
Commissaire de piste	Jacques BARADAT	079406
Commissaire de piste	Maximo GAUDEIX	110821

- | | | | |
|--|---|---------------------------|---|
| Extincteurs | ● | Caisnes entrées | ■ |
| WC | ● | Bureau Officiels | ■ |
| Poubelles | ● | Secrétariat manifestation | ■ |
| Huiles usagées | ● | Aire de lavage moto | ■ |
| Pneus usés | ● | Contrôle technique | ■ |
| Poubelles + Extincteurs (parc pilotes) | ● | Buvettes | ■ |
| Zone handicapés | ■ | WC / Douches / Vestiaire | ■ |
| | | Podium remise des prix | ■ |



sens unique de circulation accès piste (sauf secours)

sens unique de circulation sortie piste

ADHESION A LA POLICE D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR
VALANT ATTESTATION

N° D'ADHESION : 794204 / 219 277

ASSURE : DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS - 33190 LAMOTHE LANDERRON

COMPETITION : COUPE DE France DE SPEEDWAY

LIEU : LAMOTHE LANDERRON CATEGORIE : NATIONALE

TYPE : SPEEDWAY N° D'AGREMENT : 59

DUREE : 1 JOUR DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 27/07/2019 JUSQU'AU : 27/07/2019

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves NOCTURNES UNIQUEMENT, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

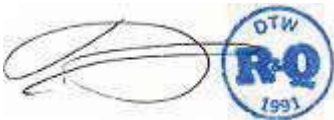
- 6 100 000 € en cas de dommages corporels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- 500 000 € en cas de dommages matériels
autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

*Police souscrite par la FFM au nom de " DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS " qui lui est affilié.

Auprès de DTW 1991 Underwriting Limited

Le Preneur d'Assurance



Villeurbanne, le 25/06/2019

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON, société de courtage d'assurance et de réassurance
Bat. C1 - Pôle Pixel, 26 rue Emile Decors CS 70120 - F 69628 VILLEURBANNE Cedex France - Tél 33(0)4.72.34.90.20 - Fax : 33(0)4.72.34.90.29
sportsmecaniques@grassavoie.com

Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33 quai de Dion-Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
Tél : 01 41 43 50 00 - Télécopie : 01 41 43 55 55 - <http://www.grassavoie.com>
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9